

ID: 067-256702812-20250612-2025CS0204-DE





SYNDICAT MIXTE
DE L'EHN-ANDLAU-SCHEER

RAPPORT D'ACTIVITE



Débordements du Weidasch à Boersch - Le 17/05/2024

Publié le



ID: 067-256702812-20250612-2025CS0204-DE

PRÉAMBULE

Le présent rapport rappelle le mode de fonctionnement du Syndicat mixte de l'Ehn-Andlau-Scheer, retrace les principaux faits marquants et souligne les projets mis en œuvre en 2024.

« Le Président de l'Établissement Public de Coopération Intercommunale adresse chaque année, avant le 30 septembre, au Maire de chaque commune membre, un rapport retraçant l'activité de l'établissement, accompagné du compte financier unique arrêté par l'organe délibérant de l'établissement.

Ce rapport fait l'objet d'une communication par le Maire au Conseil Municipal en séance publique au cours de laquelle les Délégués de la Commune à l'organe délibérant de l'Établissement Public de Coopération Intercommunale sont entendus.

Le Président de l'Établissement Public de Coopération Intercommunale peut être entendu, à sa demande, par le Conseil Municipal de chaque Commune membre ou à la demande de ce dernier.

(Extrait de l'article L.5211-39 du Code général des collectivités territoriales issu de la Loi 99-586 du 12 juillet 1999, relative au renforcement et à la simplification de la coopération intercommunale).

SOMMAIRE

BILAN INSTITUTIONNEL ET FONCTIONNEL	3	
LE TERRITOIRE DE COMPETENCE ET LES MEMBRES DU SYNDICAT	3	
COMPETENCE DU SYNDICAT	4	
RESSOURCES DU SYNDICAT	4	
GOUVERNANCE DU SYNDICAT	4	
ACTIVITE DU COMITE SYNDICAL	5	
L'ORGANISATION ADMINISTRATIVE ET TECHNIQUE DU SYNDICAT	5	
LA GESTION ADMINISTRATIVE	5	
LA REGIE TECHNIQUE	6	
LES INFORMATIONS FINANCIÈRES	7	
LES INTERVENTIONS DU SYNDICAT EN 2024	8	
L'ANIMATION RIVIERE	9	
LA MISE EN ŒUVRE DE L'ENTRETIEN REGULIER DES COURS D'EAU	12	
LA MISE EN ŒUVRE DE TRAVAUX D'AMENAGEMENTS DES COURS D'EAU	10	
GRANDS DOSSIERS	10	
Presentation des travaux d'entretien realises en 2024	11	
REVUE DE PRESSE	19	
L'ANNÉE 2024 EN PHOTOS	20	

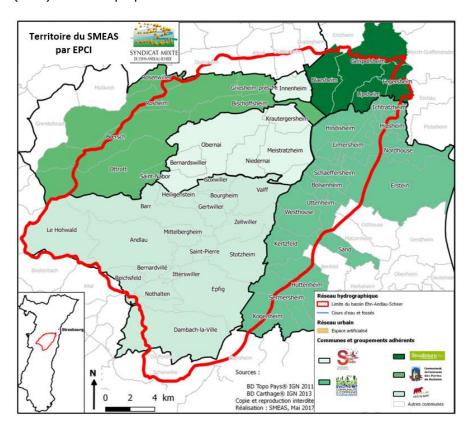
Photo en couverture

Travaux d'entretien de la Scheer-Neuve à Kertzfeld, mars 2024 Débordement du Weidasch à Boersch le 17/05/2024

Le territoire de compétence et les membres du Syndicat

Le SMEAS est un syndicat de rivière créé le 26 mars 2001. Son territoire d'intervention épouse le périmètre d'un bassin hydrographique cohérent et ses missions sont conduites dans le cadre de la compétence de gestion des milieux aquatiques et de prévention des inondations (GEMAPI).

C'est un syndicat mixte fermé : ses membres sont exclusivement des Établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) à fiscalité propre :



La population du bassin versant totalise 106 179 habitants au 1^{er} janvier 2024, répartie dans 52 Communes établies majoritairement dans la zone du piémont vosgien et sur les terrasses du Ried.

La Communauté de communes du pays de Barr : 20 Communes

Andlau, Barr, Bernardvillé, Blienschwiller, Bourgheim, Dambach-la-Ville, Eichhoffen, Epfig, Gertwiller, Goxwiller, Heiligenstein, Le Hohwald, Itterswiller, Mittelbergheim, Nothalten, Reichsfeld, Saint-Pierre, Stotzheim, Valff, Zellwiller.

La Communauté de communes du canton d'Erstein : 15 Communes

Bolsenheim, Erstein, Hindisheim, Hipsheim, Huttenheim, Kertzfeld, Kogenheim, Ichtratzheim, Limersheim, Nordhouse, Sand, Sermersheim, Schaeffersheim, Uttenheim, Westhouse.

La Communauté de communes des portes de Rosheim : 7 Communes

Bischoffsheim, Boersch, Griesheim-près-Molsheim, Ottrott, Rosheim, Rosenwiller, Saint-Nabor.

La Communauté de communes du pays de Sainte-Odile : 6 Communes

Bernardswiller, Innenheim, Krautergersheim, Meistratzheim, Niedernai, Obernai.

L'Eurométropole de Strasbourg : 4 Communes

Blaesheim, Fegersheim, Geispolsheim, Lipsheim.

Envoyé en préfecture le 23/06/2025

Reçu en préfecture le 23/06/2025

Publié le

ID : 067-256702812-20250612-2025CS0204-DE

Compétence du Syndicat

L'entrée en vigueur au 1er janvier 2018 de la nouvelle compétence de gestion des milieux aquatiques et de prévention des inondations (GEMAPI) dévolue aux EPCI à fiscalité propre, a conduit à une révision des statuts du SMEAS, validée par arrêté préfectoral publié le 13 septembre 2021.

Ainsi, la « Gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations » (GEMAPI) est une compétence partagée entre quatre maîtrises d'ouvrages distinctes sur le bassin versant de l'Ehn-Andlau-Scheer.

Le SMEAS exerce pour tous ses membres, par transfert de compétence, l'alinéa 2 de l'article L.211-7 du code de l'environnement.

CC du pays de Barr CC du canton d'Erstein CC des portes de Rosheim CC du pays de Sainte Odile Eurométropole de Strasbourg Alinéa 1° Alinéa 2° Alinéa 5° Alinéa 8°

Organisation de la compétence GEMAPI sur le territoire

♦ Alinéa 1 : L'aménagement d'un bassin ou d'une fraction hydrographique

Alinéa 2 : L'entretien et l'aménagement d'un cours d'eau, canal, lac ou plan d'eau, y compris les accès

♦ Alinéa 5 : La défense contre les inondations

☼ Aliéna 8 : La protection et la restauration des sites, des écosystèmes aquatiques et des zones

humides

Ressources du Syndicat

Les ressources du Syndicat Mixte sont constituées par :

- Les contributions obligatoires des Établissements publics membres, définies au prorata d'une clef de répartition fixée en prenant en compte :
 - 50 % du mètre linéaire de cours d'eau,
 - 25 % de la population totale des Communes comprise dans le périmètre du SMEAS,
 - 25 % de la superficie du ban communal située dans le périmètre du SMEAS.
- > Des aides de l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse venant en soutien des actions mises en œuvre.

Gouvernance du Syndicat

Le SMEAS est présidé par M. Fabien BONNET, Conseiller municipal de la commune d'Andlau. Le Président se fait assister par cinq Vice-Présidents, constituant le Bureau du SMEAS.

- M. Vincent KOBLOTH, Maire de Reichsfeld,
- M. Denis SCHULTZ, Maire de Sand,
- M. Thierry SCHAAL, Maire de Fegersheim,
- M. Claude KRAUSS, Maire de Meistratzheim,
- M. Claude LUTZ, Maire de Bischoffsheim.

Envoyé en préfecture le 23/06/2025

Reçu en préfecture le 23/06/2025

Publié le

Activité du Comité syndical

Le Comité syndical est une assemblée de 21 délégués assurant la représentation des membres du Syndicat. Il règle par ses délibérations les affaires du Syndicat.

En 2024, il s'est réuni trois fois et a pris 17 délibérations, avec un taux de présence des élus de 58 %. Le tableau suivant récapitule les ordres du jour des séances du Comité syndical en 2024.

DATES DE RÉUNION	DÉLIBERATIONS ADOPTÉES				
18 janvier 2024	 ✓ Approbation du PV de la séance précédente du 30.11.2023 ✓ Vote du Budget Primitif 2024 				
20 juin 2024	 ✓ Approbation du procès-verbal de la séance du 18 janvier 2024 ✓ Compte de gestion de l'exercice 2023 ✓ Compte administratif de l'exercice 2023 ✓ Affectation du résultat de l'exercice 2023 ✓ Budget supplémentaire 2024 ✓ Souscription d'un emprunt bancaire ✓ Programme d'animation rivière 2024 ✓ Programme d'intervention rivière 2024 ✓ Rapport d'activité 2023 ✓ Actualisation du tableau des effectifs 				
12 déc. 2024	 ✓ Approbation du procès-verbal de la séance du 20 juin 2024 ✓ Débat d'orientation budgétaire 2025 ✓ Convention de groupement de commande Etude globale de bassin versant ✓ Convention de groupement de commande avec le Centre de Gestion de la Fonction publique territoriale du Bas-Rhin pour la mise à jour du Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels (DUERP) ✓ Informations du Président et décisions prises au titre des délégations de signature 				

Envoyé en préfecture le 23/06/2025

Reçu en préfecture le 23/06/2025

Publié le

L'ORGANISATION ADMINISTRATIVE ET TECHNIQUE DU SYNDICAT

La gestion administrative

La gestion du service administratif du syndicat a été assurée par le directeur du Syndicat Mixte recruté au cours de l'année 2023 et assisté d'une agente de gestion administrative du Syndicat Mixte du Bassin de l'Ehn (SMBE) mise à disposition à 65 % de son temps hebdomadaire de service, dans le cadre d'une convention de mutualisation des moyens conclue entre les deux collectivités.

Fonction	Catégorie / cadre d'emploi	DHS (*)
Directeur	Catégorie A / Ingénieur	100 %
Assistante de gestion administrative	Catégorie C / Adj. Administratif	65 % (3,25 jours/sem.)

(*) : Durée Hebdomadaire de Service

Ce mode de fonctionnement permet de mobiliser des ressources humaines compétentes et adaptées aux besoins du Syndicat.

La régie technique

L'équipe est actuellement composée de 2 agents à temps plein avec renfort du directeur sur les dossiers technico-administratifs. L'équipe assure l'organisation, la mise en œuvre et le suivi du programme de travaux prévu annuellement.

Le syndicat mixte a accueilli un stagiaire-école de l'ENGEES de Strasbourg pendant un mois en juillet 2024 pour un stage ouvrier avec l'agent de terrain du Syndicat Mixte (travaux de fauche, de recépage, ramassage de débris, etc...).

Le service dispose de movens matériels adapté à ses missions à savoir :

- un atelier loué à un tiers à Krautergersheim,
- 2 véhicules d'intervention Ford Ranger 4 x 4 équipés d'un treuil
- 1 véhicule de service Renault Kangoo
- une remorque à benne basculante
- un poste informatique de terrain
- 3 téléphones mobiles
- 1 tablette informatique
- matériels pour l'entretien des espaces naturels, tels que tronçonneuses, débroussailleuses, ensemble d'arrosage (citerne et pompe à eau électrique) et divers outils...
- un compresseur électrique
- une tondeuse-débrousailleuse de marque STAUB

Le broyeur de végétaux de marque BUGNOT a fait l'objet d'une cession à titre onéreux à la Communauté de Communes du Pays de Sainte Odile pour un montant de 25 000 €.

Afin d'assurer le renouvellement de son matériel technique, le Syndicat Mixte a fait l'acquisition d'une tronçonneuse de marque STIHL. Le syndicat a également réalisé quelques acquisitions de matériel pour accompagner la réalisation d'animation-rivière : tonnelle, tables et bancs pliables, épuisettes...

Envoyé en préfecture le 23/06/2025

Reçu en préfecture le 23/06/2025

Publié le

LES INFORMATIONS FINANCIÈRES

Le budget pour l'exercice 2024 a été voté à hauteur de **613 901,12 €** équilibré en dépenses et recettes. L'exécution budgétaire a été arrêtée à **436 772,24 €** en dépenses et **566 700,22 €** en recettes.

L'ensemble des résultats comptables se présente de la manière suivante :

	Résultat de clôture 2023 (€)	DÉPENSES	RECETTES	Résultat de clôture 2024		
		2024 (€)	2024 (€)	(€)		
En section de fonctionnement						
Opérations réelles		394 067,00	423 375,34			
Opérations d'ordre		31 426,60	0,00			
Report de l'exercice N-1			40 860,07			
	40 732,78	425 493,60	464 235,41	38 741,81		
En section d'investissement						
Opérations réelles		8 053,52	71 038,21			
Opérations d'ordre		0,00	31 426,60			
Report de l'exercice N-1		3 225,12				
	127,29	11 278,64	102 464,81	91 186,17		
TOTAL	40 860,07	436 772,24	566 700,22	129 927,98		

Rapporté au nombre d'habitants, le montant moyen des contributions 2024 s'élève à 3,31 € / habitant.

Envoyé en préfecture le 23/06/2025

Reçu en préfecture le 23/06/2025

Publié le

LES INTERVENTIONS DU SYNDICAT EN 2024

Contrastant avec une année 2023 particulière sèche, le contexte météorologique de l'année 2024 aura été marqué par une pluviométrie exceptionnelle.

Si les mois de janvier et février ont été très proches des normales de saison, le mois de mai aura été particulièrement marquant avec pas moins de 185 millimètres de pluie cumulés, soit près de 1/3 des précipitations moyennes annuel (de l'ordre de 660 mm).

Le cumul de précipitation enregistré à la Station d'Entzheim est de 796,6 mm soit globalement en hausse de 20% par rapport aux normales calculées entre 1991 et 2020.

Bénéficiant de copieuses précipitations, cette situation inédite a bien évidemment marqué l'activité du SMEAS en causant de nombreuses contraintes pour l'accès aux parcelles. 2024 aura toutefois permis de résorber en partie les déficits hydriques accumulés ces années précédentes.

Conséquence directe du dérèglement climatique, les saisons en Alsace sont tristement marquées, années après années de nouveaux records... 2024 est considéré comme la 3^{ème} année la plus pluvieuse en Alsace depuis 2000 et figure également parmi les 3 années les plus chaudes.

Enfin, l'année 2024 fut, une fois encore, marquée par des évènements climatiques plus ou moins intenses tels que :

- des précipitations importantes à l'occasion d'épisodes orageux, provoquant des crues soudaines et nécessitant l'exécution de tournées de surveillance et d'interventions pour la gestion d'embâcles ;
- des tempêtes ou autres très forts « coups de vent », qui ont également nécessités des interventions des agents du SMEAS notamment pour le dégagement d'arbres tombés.

Les faits marquants de 2024 :

- du 04 au 08/01/2024 : Tempête « HENK », importantes précipitations

Pic de crue sur l'Ehn à Niedernai : **4,38 m³/s**⁻¹
Pic de crue sur l'Andlau à Andlau : **4,83 m³/s**⁻¹

- le 18/01/2024 : importantes précipitations

Pic de crue sur l'Ehn à Niedernai : 3,51 m³/s-1

- le 17/05/2024 : **Orage**

Pic de crue sur l'Ehn à Niedernai : **5,23 m³/s**-¹ Débordement du Weidasch à Boersch

- le 02/06/2024 : **Orage**

Pic de crue sur l'Ehn à Niedernai : 5,13 m³/s-1

- le 11/07/2024 : **Orage**

Pic de crue sur l'Ehn à Niedernai : 6,30 m³/s-1

- le 14/08/2024 : **Orage**

Pic de crue sur l'Ehn à Niedernai : 4,55 m³/s-1

du 08 au 10/10/2024 : Tempête « KIRCK »

Rafales de Vents enregistrées à Entzheim à : 91 km/h

- le 20/11/2024 : **Précipitations importantes**

Pic de crue sur l'Ehn à Niedernai : 3,64 m³/s-1

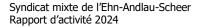
- le 22/12/2024 : **Précipitations importantes**

Pic de crue sur l'Ehn à Niedernai : **5,47 m³/s⁻¹** Pic de crue sur l'Andlau à Andlau : **4,77 m³/s⁻¹**

Envoyé en préfecture le 23/06/2025

Reçu en préfecture le 23/06/2025

Publié le



L'animation Rivière

L'animation rivière assurée par le Syndicat s'adresse à plusieurs publics :

- Interventions auprès des usagers, propriétaires riverains, agents communaux et élus :

L'objectif visé est d'accompagner les établissements membres et les communes dans leurs actions qui concourent au retour du bon état des cours d'eau, telles que :

- L'assistance aux collectivités et riverains des cours d'eau pour l'établissement de déclaration de travaux en rivière, la réalisation de diagnostics ou pour toute question en lien avec les cours d'eau et zones humides
- Le suivi des opérations de restauration / renaturation conduites par les établissements membres.

Le Syndicat étant identifié comme collectivité référente, son avis est régulièrement sollicité sur la qualité des cours d'eau, leur champ d'inondation, pour l'accompagnement des projets de restauration et projets d'aménagement pouvant impacter les cours d'eau.

Interventions auprès des jeunes et du grand public :

Un programme d'animation est conduit à l'attention des scolaires et du grand public : sorties scolaires, visites quidées...





Animations en classe.

Plantations d'arbres et arbustes avec les scolaires le long de la Scheer.

Envoyé en préfecture le 23/06/2025

Reçu en préfecture le 23/06/2025

Publié le

L'animation de rivière en quelques chiffres :

- > Sensibilisation de plus de **150 élèves et étudiants** au bord de l'eau, dans le cadre d'animations avec les établissements scolaires, périscolaires et les centres d'animation jeunesse.
- Accompagnement pour l'instruction de 2 dossiers de déclaration « Travaux en cours d'eau » pour les collectivités membres et les riverains des cours d'eau (sur l'Ehn à Boersch-Klingenthal et sur la Kirneck à Bourgheim).
- ➤ **Participation** à de nombreuses réunions de chantier tout au long de l'année, au gré des travaux d'entretien ou d'aménagement de cours d'eau. Les agents du Syndicat se rendent régulièrement disponibles sur le terrain pour rencontrer les élus locaux et les usagers en fonction des différents signalements.
- ➤ **Communication** par le biais de plusieurs encarts d'information sur le site internet du Syndicat (www.smeas.fr).
- ➤ **Accueil d'un stagiaire-école de l'ENGEES** pendant 1 mois en été pour la découverte, sur le terrain, des activités du syndicat (entretien des cours d'eau).

Le SMEAS a participé à de nombreux comités, ateliers et réunions de travail, de concertation et de suivi de chantier, tout au long de l'année, à la demande des collectivités membres, acteurs locaux, partenaires et instances départementales, régionales ou nationales :

- ▶ Participations aux Comité techniques et Comités de pilotage des sites Natura 2000 présents sur le bassin versant : COTECH et COPIL du site « Val de Villé et Ried de la Schernetz », Comité local et COPIL du site « Rhin Ried Bruch ».
- > COPIL et projet de marché d'étude porté par l'Eurométropole de Strasbourg Moulin sur l'Andlau à Fegersheim (franchissement piscicole et sédimentaire)
- > Etude de faisabilité de restauration du Neugraben à Geispolsheim-Gare portée par l'EMS
- Club Climat à la CCCE : Groupe de travail Milieux naturels et semi-naturels _ thématique « Ressources en eau »
- > Plusieurs comités « Ressources en eau » en préfecture
- Comité de suivi du schéma de gestion globale de l'Ill à Sélestat
- > COPIL, visites de terrain et réunions de travail dans le cadre de l'inventaire des zones humides porté par la CCPO (dans le cadre du PLUI-H)
- Consultations « Ressources en eau Adaptation au changement climatique » porté par la CCPO (atelier et concertation publique)
- > COTECHs, groupes sectoriels et ateliers dans le cadre du Diagnostic TVB porté par la CCCE
- > Débat « Quelles priorités pour l'eau » porté par l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse à la CEA
- > Atelier Eau et Urbanisme porté par l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse et la DREAL
- Assises rhénanes de l'eau porté par la CEA
- > COTECH du PAPI Confluences porté par l'Eurométropole de Strasbourg : diagnostic et programme d'actions
- ➤ Programme d'animation « Ehn vivante » à la STEP de Meistratzheim : bilan du programme de sensibilisation des scolaires et perspectives d'évolutions (2025-2030).
- Réunion de présentation du PPRI Ehn-Andlau-Scheer en préfecture et consultation des parties prenantes du bassin Rhin Meuse pour l'Evaluation Préliminaire des Risques d'Inondation
- > Gestion de la digue de Geispolsheim avec l'Eurométropole de Strasbourg
- Réunions-suivi du chantier de restauration de l'Andlau à Hindisheim porté par le SDEA.
- Réunions- suivi du chantier de mise en œuvre des mesures compensatoires de la STEP de Valff porté par le SDEA
- Projets de créations de mares par le PETR sur le territoire de la CCPO
- > Elaboration et signature de la convention de cession du droit de pêche avec la Fédération Départementale de pêche 67
- Participation au Comité Technique de Gestion Piscicole Ehn-Andlau-Scheer
- Partage d'information avec les étudiants de l'ENGEES sur les cours d'eau phréatiques

Envoyé en préfecture le 23/06/2025

Reçu en préfecture le 23/06/2025

Publié le

ID : 067-256702812-20250612-2025CS0204-DE

Le SMEAS a réalisé plusieurs signalements à la suite de constats de terrain : remblais et dépôts de déchets verts en berges, prélèvements d'eau, dépôts de boues et sédiments en lit mineur, risques de pollution des eaux, effondrement d'une passerelle sur l'Ehn, remblai en zones d'expansion de crue, manœuvres d'ouvrage...

Le SMEAS a effectué de nombreux diagnostics de terrain et fait des préconisations auprès de propriétaires riverains, agriculteurs, communes et services apportant ainsi une assistance technique et règlementaire aux pétitionnaires qui le sollicitent. Des interventions peuvent être réalisées en fonction des différents signalements.

- Débordement du Weidasch à Boersch / Diagnostic de conformité d'ouvrage au Canal de l'Ehn et fuites sur le canal
- Riveraineté et accès au cours d'eau de la Scheer à Kertzfeld
- Assistance à maitrise d'ouvrage pour l'aménagement d'une conduite de rejet dans le Neugraben à Geispolsheim et porté par l'Eurométropole de Strasbourg
- > Préconisations pour l'aménagement d'une passerelle au-dessus d'une annexe hydraulique à Geispolsheim
- > Gestion des embâcles et arbres morts dans une zone de compensation environnementale (Bischoffsheim)
- Préconisations pour réalisation d'un ouvrage sur les berges de la Scheer à Fegersheim (passage aérien de câbles HTA).
- Fondation Goethe à Klingenthal (prises d'eau / canal / entretien)
- > Débordement du Rosenmeer à Innenheim et de la Kirneck à Valff
- > Diagnostics et préconisations pour l'entretien des boisements de berges et du cours d'eau par des riverains
- Préconisations relatives à l'élagage sous lignes électriques par RTE en bordure de l'Ehn
- Aménagement de terrain et projet de remblai en zone humide le long de l'Ehn
- > Effondrement d'un pont sur le Neugraben
- > Passerelle menaçant ruine sur la Kirneck à Barr
- > Arbres de ripisylve dangereux / dépérissants ou encroués à proximité immédiate de routes départementales, pistes cyclables, parcours de santé, équipements publics....
- > Arbres tombés formant embâcles
- > Reconstitution de ripisylve
- > Préconisations dans le cadre de la construction d'une passerelle sur l'Ehn à Blaesheim
- Propriété et usage d'un Muhlbach dans le cadre d'un projet immobilier
- > Préconisations dans le cadre de la construction d'un ouvrage de franchissement sur un des anciens canaux de l'Ehn à Klingenthal
- > Piégeage du ragondin dans le cadre des baux de chasse

Envoyé en préfecture le 23/06/2025

Reçu en préfecture le 23/06/2025

Publié le

Envoyé en préfecture le 23/06/2025

Reçu en préfecture le 23/06/2025

Publié le



ID: 067-256702812-20250612-2025CS0204-DE

La mise en œuvre de l'entretien régulier des cours d'eau

Le plan pluriannuel d'entretien, établi pour une durée de 6 ans, a été déclaré d'intérêt général par publication de l'arrêté préfectoral le 13 août 2021.

Le programme d'intervention 2024 a concerné des chantiers dits **« pluriannuels »** pour la gestion des boisements de berge et des lits d'écoulements hors agglomérations.

Par ailleurs, des actions de surveillance et d'entretien sont régulièrement conduites au droit des ouvrages hydrauliques et dans les traversées d'agglomérations (enlèvement d'embâcles et de déchets, recépage des arbres et fauche ponctuelle).

Les berges fauchées mécaniquement représentent quant à elle, un linéaire de 25 km. Ces dernières sont localisées sur les secteurs à enjeux hydrauliques (fossés et canaux de délestage des crues, digues...)

La mise en œuvre de travaux d'aménagements des cours d'eau

Le Syndicat s'est doté d'une enveloppe financière en section d'investissement pour des intervention d'agencement et aménagement de terrain.

L'année 2024 a permis l'élaboration de 9 projets d'aménagement dont l'objectif est de :

- Résorber des dysfonctionnements divers... (érosion de berge).
- Développer des aménagements pour la résilience des cours d'eau face au changement climatique (diversifications des écoulements / restauration de zones humides) ;
- Restaurer des boisements de berges (plantations).

Il s'agit de :

- L'Ehn à Obernai, à Niedernai et à Klingenthal
- La Scheer à Fegersheim
- La Kirneck à Barr
- Le Canal de l'Ehn et le Muehlbach à Boersch
- Restauration des boisements de berge (la Scheer à Ichtratzheim et l'Ehn à Niedernai)

Six projets ont nécessité la réalisation de dossiers déclaratifs auprès des services de la DDT 67. Ces dossiers comprennent les schémas d'aménagement, les cartographies, la description précise des interventions, les éventuels impacts et la compatibilité avec les textes réglementaires, le SAGE, les périmètres Natura 2000...Plusieurs dossiers ont dû être modifiés à la demande des services de l'Etat.

Les projets ont également été présentés à l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse lors d'une rencontre sur le terrain et suivis de divers échanges. Des adaptations ont également été nécessaires pour répondre au mieux aux exigences de l'Agence et ce, afin de pouvoir prétendre à une aide financière pour leur réalisation.

Le dépôt d'une demande de subvention auprès de l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse est réalisée en 2025 afin d'être en cohérence avec le 12è programme de l'Agence.

Les actions de restauration des boisements de berge dans le cadre de chantiers participatifs ont été réalisés en 2024. La réalisation des autres projets est conditionnée à la décision de subventionnement de l'Agence de L'Eau Rhin-Meuse.

Grands dossiers

Plusieurs dossiers ont été développés en 2024. Parmi ceux-ci on peut noter :

Les éléments du projet d'étude globale de bassin versant ont nécessité d'être revus à la demande des membres du futur groupement de commande. Les modifications ont porté sur certains éléments du cahier des charge mais surtout sur la répartition financière qui été rediscutée, le SDEA ne souhaitant pas contribuer au financement de plusieurs de l'étude notamment : la Phase 2 « Enquête auprès des partenaires » et une partie de la phase 3 concernant les diagnostics de terrain (hors zones humides). Un nouveau DPGF a dû être élaboré en intégrant cette nouvelle répartition. Le projet de convention de groupement de commandes qui avait été proposé a également dû être revu. Les membres ont finalement pu faire valider le projet final par leur assemblée délibérante respectives fin 2024 et début 2025. Le SMEAS a validé le projet de convention de groupement de commandes lors de son comité syndical du 12 décembre 2024.

- Deux bureaux d'étude (Sogea-Est et CNS-Instrumentation) ont été sollicités afin d'étudier et chiffrer une solution d'automatisation de la vanne de la Nachtweid afin de réguler le débit transitant dans le canal de décharge de L'Ehn à Krautergersheim. Les offres techniques et financières ont été transmises à la CCPO qui a pu solliciter le bureau des maires. L'investissement d'environ 35 000 € n'a, in fine, pas été validé. Les manœuvres de la vanne sont réalisées par les agents communaux des communes concernées.
- Un « Porter à connaissance » et une étude d'incidence Natura 2000 ont été produits et validés par les services de l'Etat afin de permettre la réalisation de travaux de décapage de sédiments à la jonction du Koenigsgraben et du Canal de décharge de l'Ehn. L'objectif était d'améliorer l'évacuation des eaux de crue dans le Canal de décharge et réduire ainsi les débordements du Koenigsgraben. Les travaux ont pu être réalisés à l'automne 2024.
- Dans le cadre du projet d'acquisition foncière à Blaesheim par le SMEAS pour la renaturation de l'Ehn, des négociations ont été réalisées avec la Fondation Saint Thomas et la Fondation de la Haute Ecole propriétaires de parcelles dans un secteur à enjeu pour le projet. Une estimation de la valeur des boisements en place a dû être réalisée à la demande de ces fondations et une proposition financière a été communiquée sur la base de 35 € l'are (hors valeur des boisements). La démarche d'acquisition des parcelles par le SMEAS sera enclenchée sous réserve que le projet puisse être effectivement réalisé c'està-dire que l'ensemble des propriétaires donnent leur accord pour les travaux.

Envoyé en préfecture le 23/06/2025

Reçu en préfecture le 23/06/2025

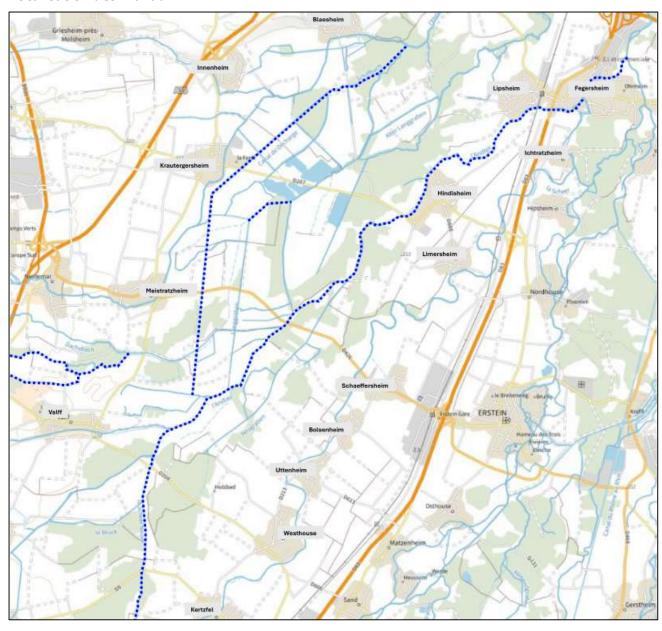
Publié le

ID: 067-256702812-20250612-2025CS0204-DE

Présentation des travaux d'entretien réalisés en 2024

Entretien Pluriannuel des cours d'eau

Localisation des Travaux:



Entretien Pluriannuel de l'Andlau « aval » : (de Valff à Fegersheim) :

Linéaire : 14,1 kilomètres Réalisation : janvier à mars 2024

Entretien Pluriannuel du Canal de décharge de l'Ehn : (de Meistratzheim à Geispolsheim)

Linéaire : 6,7 kilomètres Réalisation : janvier à mars 2024

Entretien Pluriannuel la Scheer-Neuve : (à Kertzfeld et Zellwiller)

Linéaire : 4,70 kilomètres Réalisation : janvier à mars 2024

Entretien Pluriannuel l'Apfelbach et le Flussgraben : (à Obernai, Goxwiller, Niedernai et Valff)

Linéaire : 8,20 kilomètres Réalisation : janvier à mars 2024

Entretien Pluriannuel de l'Hattermattgraben : (à Meistratzheim)

Linéaire : 2,50 kilomètres Réalisation : janvier à mars 2024

Travaux Réalisés:

- Coupe sélective de la ripisylve (rajeunissement des boisements de berge),
- Gestion raisonnée des embâcles (suppression des embâcles portant atteinte aux bonnes conditions d'écoulement),
- Plantation complémentaire (dans les secteurs pauvres en ripisylve),
- Ramassage des déchets anthropiques flottants et immergés ou en berge,
- Vérification des ouvrages,
- Etat des lieux / Signalement des désordres divers

Photos des Travaux:









Envoyé en préfecture le 23/06/2025

Reçu en préfecture le 23/06/2025

Publié le

Entretiens annuels dans les traversées d'agglomérations

Linéaire : 29 310 m **Réalisation :** à différentes périodes selon la nature des travaux

Travaux Réalisés:

Entretien de la ripisylve : étêtage des Saules, recépage des Aulnes, abattage des arbres morts Entretien des berges et des accès : travaux de fauche et dégagement du lit d'écoulement (décapage de sédiments et ramassage de déchets)

Localisation:

Andlau, Barr, Blaesheim, Boersch, Bourgheim, Eichhoffen, Fegersheim, Geispolsheim, Gertwiller, Griesheimprès-Molsheim, Hindisheim, Ichtratzheim, Innenheim, Kertzfeld, Krautergersheim, Le Hohwald, Limersheim, Meistratzheim, Niedernai, Obernai, Rosheim, Saint-Pierre, Stotzheim et Valff.

Photos des Travaux:



Travaux de Fauche à Boersch



Travaux de Fauche à Stotzheim



Travaux de Fauche à Meistratzheim



Travaux de Fauche à Bourgheim

Envoyé en préfecture le 23/06/2025

Reçu en préfecture le 23/06/2025

Publié le





Réalisation: toute l'année

Travaux Réalisés:

Tournée de surveillance des ouvrages après les épisodes pluvieux d'importance.

Conservation des embâcles dans les zones faiblement diversifiées en habitats aquatiques.

Dégagement des pièges à embâcles de Barr, Nothalten, Obernai, Reichsfeld et Bernardvillé, ainsi que des vannages, buses et piles de pont.

Le recours à un engin de débardage est indispensable selon le volume des matériaux accumulés.

Photos des Travaux:















ID: 067-256702812-20250612-2025CS0204-DE

Fauches mécaniques et manuelles

Fauches mécaniques :

Pour la prévention du risque inondation dans les secteurs les plus vulnérables vis-à-vis des débordements de cours d'eau.

Réalisation : à partir de fin mai / début juin sur les secteur les plus vulnérables et en octobre / novembre sur l'ensemble des tronçons.

Travaux réalisés: Fauche d'environ 25 km avec un tracteur équipé d'une épareuse

Localisation:

- La Kirneck, le Flussgraben et le Riedgraben à Valff
- L'Ehn à Geispolsheim, Meistratzheim, Krautergersheim et Bischoffsheim
- Le Dachsbach et le Riedgraben à Niedernai,
- Le fossé du Koenigsgraben à Meistratzheim
- L'Andlau à Hindisheim,
- Le Ruthengraben et l'Altenbach à Innenheim et Blaesheim,
- Le Rosenmeer à Rosheim et Innenheim

Photos:





Fauches manuelles:

Pour le dégagement des ouvrages et des jeunes plantations

Localisation:

- L'Andlau à Bolsenheim, Schaeffersheim, Limersheim, Hindisheim, Lipsheim, Ichtratzheim et Fegersheim,
- La Kirneck à Valff
- La Scheer à Limersheim et Ichtratzheim

Photos:





REVUE DE PRESSE

Janvier

VALFF, « Prairie et champs inondés »

Dernières Nouvelles d'Alsace, du 05 janvier 2024 – Édition Obernai, Rosheim, Barr et environs

Andlau, « Une voiture dans la rivière après une sortie de route »

Dernières Nouvelles d'Alsace, du 23 janvier 2024 - Pays de Barr

Novembre

Région OBERNAI, « Entretien des rivières : le SMEAS face à un manque de moyens » Dernières Nouvelles d'Alsace, du 08 novembre 2024

Annonces légales et Judiciaires, « Plan de Prévention du Risque d'Inondation (PPRI) du BV Ehn-Andlau-Scheer »

Dernières Nouvelles d'Alsace, du 27 novembre 2024

Décembre

Région Obernai, « Des inondations recensées en plusieurs endroits dimanche matin à la suite de fortes pluies »

Dernières Nouvelles d'Alsace, du 22 décembre 2024 – Édition Obernai, Rosheim, Barr et environs

Envoyé en préfecture le 23/06/2025

Reçu en préfecture le 23/06/2025

Publié le



L'ANNÉE 2024 EN PHOTOS



Janvier : Surveillance des ouvrages, gestion des embâcles, entretien des boisements de berge et travaux pluriannuels. Crue de la Kirneck à Valff le 04/01



Février : Surveillance des ouvrages, gestion des embâcles, entretien des boisements de berge et travaux pluriannuels.

Dégagement d'un embâcle sur l'Andlau à Westhouse



Mars : Surveillance des ouvrages, gestion des embâcles, entretien des boisements de berge et travaux pluriannuels. Abattage sanitaire le long de l'Ehn à Obernai



Avril : Surveillance des ouvrages, gestion des embâcles, entretien des boisements de berge et travaux pluriannuels.

Embâcle sur l'Ehn à Blaesheim



Mai : Surveillance des ouvrages, Gestion d'embâcles, Travaux de Fauche **Débordement du Weidasch à Boersch le 17/05**



Juin : Surveillance des ouvrages, Gestion d'embâcles et travaux de fauche de printemps Fauche de la Kirneck à Bourgheim





Juillet : Gestion des ouvrages / Travaux de fauche, dégagements d'embâcles et suivi des étiages Entretien des berges de la Kirneck à Gertwiller



Août : Gestion des ouvrages / Travaux de fauche, dégagements d'embâcles et suivi des étiages Entretien du pont de la Holtzgass à Hindisheim



Septembre : Entretien des lits d'écoulements / Travaux de fauche, suivi des étiages Décapage du Koenigsgraben à Meistratzheim le 09/09



Octobre : Travaux de fauche mécanique d'automne Fauche du Neugraben à Geispolsheim



Novembre : Travaux d'entretien des boisements de berge Abattage Sanitaire le long du Canal de l'Ehn à Obernai



Décembre : Travaux d'entretien des boisements de berge Etêtage de Saules le long du Weidasch à Boersch